

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE NAAMA
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
Numéro d'Identification Fiscale (N.I.F) : 415023000045042

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 006 / 2026

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation de l'Opération : **Réalisation Et Equipement En Mobilier Scolaire, Services Communs Et Parc Automobile D'un Centre De Formation Professionnelle Et D'apprentissage (CFPA) A EL-KESDIR.**

- LOT N° 01 :

ADMINISTRATION + BIBLIOTHEQUE + SALLE POLYVALENTE + BLOC PEDAGOGIQUE
+ ATELIER 01 + BAIO + ATELIERS N° 04 et 05 + LOCAUX TECHNIQUE + VRD + POSTE TRANSFORMATEUR + GROUPE ELECTROGENE + ECLAIRAGE EXTERIEUR ET ALIMENTATION DES BLOCS EN ELECTRICITE
+ CHAUFFAGE CENTRALE + GAZ DE VILLE + RESEAU INCENDIE

LOT N° 02 :

HEBERGEMENT + REfectoire + LOGEMENTS DE FONCTION+ ATELIERS N° 02+03+06+07+08 + MUR DE CLOTURE

CONDITION D'ELIGIBILITE: En application du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, l'appel d'offre Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, est lancé à tout soumissionnaire ou candidat, seul ou en groupement, publics ou privé remplissant les conditions du cahier de charges et admis à concourir (Eligibilité) à savoir :

A/ Cas de soumissionnaire seule :

Capacité professionnelles : Entreprises titulaires de: **Capacité professionnelles :** Entreprises titulaires de:

Certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie **QUATRE (04) ou plus** en cours de validité jour d'ouverture des plis (activité principale bâtiment).

Capacités financières : POUR LE LOT N°01

ayant réalisé un chiffre d'affaire **CUMULE** des trois meilleurs années des **Cinq derniers** exercices supérieur ou égal à **150 000 000,00 DA** justifié par des C20 OU les Bilans fiscaux déposés auprès des services des Impôts

Capacités financières : POUR LE LOT N° 02

ayant réalisé un chiffre d'affaire **CUMULE** des trois meilleurs années des **Cinq derniers** exercices supérieur ou égal à **80 000 000,00 DA** justifié par des C20 OU les Bilans fiscaux déposés auprès des services des Impôts

Capacités techniques :

▪ **Moyens humains :**

- - Un chef de projet :(Un (01) Architecte ou master ou plus en architecture, ou un (01) Ingénieur en Génie civil ou Master ou plus en Génie civil justifiant de (01) année d'expérience minimum dans le domaine.

▪ **Référence professionnelles : POUR LE LOT N° 01**

- ayant réalisé au moins **UN (01)** projet de même nature et consistance en bâtiment **D'UN MONTANT SUPERIEUR OU EGAL LES 100 000 000.00 DA** justifiés par une attestation de bonne exécution délivrées et signées par les maitres d'ouvrages publics .

▪ **Référence professionnelles : POUR LE LOT N° 02**

- ayant réalisé au moins **UN (01)** projet de même nature et consistance en bâtiment **D'UN MONTANT SUPERIEUR OU EGAL LES 70 000 000.00 DA** justifiés par une attestation de bonne exécution délivrées et signées par les maitres d'ouvrages publics .

▪ **Moyens matériels : POUR LE LOT N° 01 ET LOT N° 02**

- Disposant au moins du matériel cité ci-après :
 - - deux (02) bétonnières OU une (01) Mini centrale a béton
 - - Un (01) camions de 10 tonnes ou plus.

oyen non roulant Les Moyens Matériels accompagnés des pièces justificatives : moyen roulant justifié par les cartes grises et les assurances valide. justifié par PV d'expert agréé ou PV d'huissier de l'année en cours.

B/ Cas de groupement momentané d'entreprises :

Capacités professionnelles :

- Le chef de fil doit justifier d'un certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie **QUATRE (04) ou plus** en cours de validité jour d'ouverture des plis (activité principale bâtiment) .
- Le membre du groupement doit justifier d'un certificat de qualification et classification professionnelle activité principale à la Catégorie **quatre (04) ou plus** valide jour d'ouverture des plis « **« bâtiment comme activité principale»**».

Capacités financières : POUR LE LOT N°01

ayant réalisé un chiffre d'affaire **CUMULE** des trois meilleurs années des **Cinq derniers** exercices supérieur ou égal à **150 000 000,00 DA** justifié par des C20 OU les Bilans fiscaux déposés auprès des services des Impôts

Capacités financières : POUR LE LOT N° 02

ayant réalisé un chiffre d'affaire CUMULE des trois meilleurs années des **Cinq derniers** exercices supérieur ou égal à 80 000 000,00 DA justifié par des C20 OU les Bilans fiscaux déposés auprès des services des Impôts

Capacités techniques :

Moyens humains :

- Un chef de projet : (Un (01) Architecte ou master ou plus en architecture, ou un (01) Ingénieur en Génie civil ou Master ou plus en Génie civil justifiant de (01) année d'expérience minimum dans le domaine.

Référence professionnelles : POUR LE LOT N° 01

- ayant réalisé au moins UN (01) projet de même nature et consistance en bâtiment D'UN MONTANT SUPERIEUR OU EGAL LES 100 000 000.00 DA justifiés par une attestation de bonne exécution délivrées et signées par les maitres d'ouvrages publics .

Référence professionnelles : POUR LE LOT N° 02

- ayant réalisé au moins UN (01) projet de même nature et consistance en bâtiment D'UN MONTANT SUPERIEUR OU EGAL LES 70 000 000.00 DA justifiés par une attestation de bonne exécution délivrées et signées par les maitres d'ouvrages publics .

Moyens matériels : POUR LE LOT N° 01 ET LOT N° 02

- Disposant au moins du matériel cité ci-après :
 - deux (02) bétonnières OU une (01) Mini centrale à béton
 - Un (01) camions de 10 tonnes ou plus.

IMPORTANT :

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement

N.B :

- Les moyens humains et matériels qui ont servi à l'éligibilité ne seront pas pris en considération lors de l'évaluation des offres techniques

- LE SOUSMISSIONNAIRE PEUT SOUSMISSIONNER POUR LES DEUX LOTS ET IL PEUT ETRE ATTRIBUTAIRE POUR LES DEUX LOTS A CONDITION QUE LES MOYENS HUMAINS ET MATERIELES SE DIFFERENT POUR LES DEUX LOT.

- L'entreprise retenue doit respecter l'instruction du premier ministre N° 9249 du 13/06/2023 relative à l'adoption du système de travail ; à trois équipes tournantes (3X8).

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges de La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la Wilaya de Naâma.

Les soumissions accompagnées obligatoirement des pièces et documents demandés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur. Les offres doivent comporter le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière. Ces trois dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :

- la dénomination de l'entreprise, nom avec adresse pour permettre de faire retourner la soumission cachetée au soumissionnaire au cas où elle serait irrecevable en raison d'un retard ou pour toute autre raison.
- la référence et l'objet de l'appel d'offres.
- ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Les trois sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres à : La Directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Route nationale N°06 –Naâma – Avec la mention :

«A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES » « Appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 006 /2026–

- LOT N° 01 :

ADMINISTRATION + BIBLIOTHEQUE + SALLE POLYVALENTE + BLOC PEDAGOGIQUE + ATELIER 01 + BAIO + ATELIERS N° 04 et 05 + LOCAUX TECHNIQUE + VRD + POSTE TRANSFORMATEUR + GROUPE ELECTROGENE +ECLAIRAGE EXTERIEUR ET ALIMENTATION DES BLOCS EN ELECTRICITE+ CHAUFFAGE CENTRALE + GAZ DE VILLE + RESEAU INCENDIE

LOT N° 02 :

HEBERGEMENT + REFECTOIRE + LOGEMENTS DE FONCTION + ATELIERS N° 02+03+06+07+08 +MUR DE CLOTURE

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 1/La Déclaration de candidature remplie, cachetée et signée.
- 2/La Déclaration de probité remplie, cachetée et signée.
- 3/ Copie certifiée portant sur le statut juridique de l'entreprise le cas échéant
- 4/ Attestation des pouvoirs habilitant les personnes à engager (dans le cas de société ou de groupement).
- 5/ Exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement conjoint et solidaire.
- 6/ Registre de commerce (Copie légalisée auprès CNRC pour l'entreprise retenue) + Attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt de comptes sociaux année 2025 auprès des services du CNRC pour les entreprises régit en : SPA-EURL-SARL-SNC-SCS.
- 7/ Casier judiciaire n° 03 (En cours de validité le jour d'ouverture des plis), Copie ou copie originale.
- 8/ Attestations de mise à jour fiscale et parafiscale valides le jour de l'ouverture des plis (EXTRAIT DE ROLE « apuré ou avec calendrier », CNAS, CASNOS et CACOBATH).
- 9/ Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
- 10/ Copie du Certificat de qualification et classification professionnelle cinq (05) ou plus (selon conditions d'éligibilité)(en cours de validité le jour d'ouverture des plis).
- 11/ C20 des trois (03) meilleures années des cinq derniers exercices (2020-2021-2022-2023 et 2024 ou éventuellement 2025)OU les Bilans fiscaux déposés auprès des services des Impôts
- 12/ Copie de l'attestation de solvabilité Bancaire de l'année en cours.

13/Liste du personnel pour l'encadrement technique du projet accompagné des diplômes. Cette liste sera justifiée par la DAS+ mise à jour CNAS en cours de validité le jour d'ouverture des plis.

14/ Copies des références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage, en indiquant les montants egale ou plus de 300 000 000.00DA .

15/ Les Moyens Matériels accompagnés des pièces justificatives : moyen roulant justifié par les cartes grises et les assurances valide. moyen non roulant justifié par PV d'expert agréé ou PV d'huissier de l'année en cours.

Liste des Moyens matériel (Mémoire technique justificatif accompagné des cartes grises et assurances pour le matériel roulant, rapport d'expertise établi par un expert automobile et risque industriel agréé par le ministère de l'énergie et des mines ou pv de huissier de justice , datant année en cour à la date d'ouverture des plis pour le reste du matériel non roulant) signé et cacheté.

Liste des Moyens humains (Mémoire technique justificatif avec diplômes, attestations de travail et attestation d'affiliation à la CNAS)signé et cacheté

DOSSIER DE L'OFFRE TECHNIQUE:

- La Déclaration à souscrire.
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

DOSSIER DE L'OFFRE FINANCIERE:

- La lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres doivent être déposées à la Directeur de la Formation et de l'enseignement Professionnels de la Wilaya de Naâma.

- La durée limite de préparation des offres est de VINGT ET UN (21) jours à compter de la date de la première parution de cet avis d'appel d'offres dans la presse ou le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse électronique. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Le dernier jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 heures.

- L'ouverture des plis des offres des candidatures, techniques et financières s'effectuera, en séance publique, à la date limite de dépôt des offres à Treize heures Trente minutes (13 :30) au niveau du siège de la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Naâma.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (3) mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR